

Énergie Saguenay

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

Lynda Youde, citoyenne de la ville de Saguenay

21 octobre 2020

Au président de la commission, M. Denis Bergeron,
Au commissaire, M. Laurent Pilotto,

Militante et contractuelle depuis une trentaine d'années dans des groupes environnementaux de la région, je vois depuis 2014 un projet de liquéfaction de gaz de méthane qui se déploie lentement mais sûrement dans ma région. Je m'y intéresse et je me sens interpellée par votre dépliant soulignant les 40 ans du BAPE et qui indique: « Exprimez-vous, faites une différence et PARTICIPEZ À L'AVENIR ! »

Oui, je veux participer à l'avenir et je vous partage comme citoyenne mes inquiétudes, car je crois que la crise climatique actuelle nous place devant une réalité qui va au-delà de l'exercice d'analyse de documents reliés à l'étude d'impacts.

LA JUSTIFICATION DU PROJET

Nous sommes en 2020.

Depuis plusieurs années, le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) dépose des études scientifiques afin que les États agissent pour protéger la planète contre les changements climatiques. En 2015, l'ACCORD DE PARIS repose sur un consensus et donne espoir. En octobre 2018, le rapport du GIEC recommande de limiter la hausse de température des prochaines décennies si nous voulons éviter le dérèglement du climat et les nombreuses catastrophes qui s'en suivront.

Déjà, nous constatons le rehaussement du niveau de la mer et ses impacts au Bangladesh et sur les populations vivant dans des archipels du Pacifique. Les ouragans et tempêtes tropicales qui se forment dans l'océan Atlantique sont de plus en plus nombreux à atteindre la côte Est des États-Unis. Des quartiers de la ville de Miami subissent des refoulements d'égouts et les propriétaires de ces maisons ont peine à assurer leurs biens. Les feux de forêt en Californie, en Australie et en Colombie-Britannique nous ont marqués récemment par les images de dévastation qu'ils projettent. Plus près de nous, que dire des inondations exceptionnelles dans le sud du Québec en 2017 et 2019. Ces constats sont accablants et bien réels. Nous sommes face à des urgences sanitaires planétaires.

J'ai toujours eu en tête le concept PENSER GLOBALEMENT AGIR LOCALEMENT. Avec toutes les données scientifiques sur la crise climatique mondiale et les répercussions sur les générations futures, le peuple québécois, représenté par son conseil des ministres, décidera en 2021 de l'ajout ou non d'une infrastructure industrielle associée à l'exploitation d'énergies fossiles ici à Saguenay. On peut considérer que c'est un maillon dans l'ensemble énergétique planétaire. Par contre, si un maillon détermine la force de la chaîne, nous devons réaliser qu'il faut contribuer à briser la chaîne des énergies fossiles et se joindre à la chaîne des énergies renouvelables. Nous avons une direction à prendre et celle-ci aura un impact négatif ou positif sur le climat dans l'avenir. La réponse pour moi est évidente. Ce projet est inacceptable.

Cette réponse, vous la retrouverez dans plusieurs mémoires qui vous seront présentés. Les valeurs que nous défendons s'inscrivent dans un mouvement planétaire.

En septembre 2019, plusieurs millions de personnes marchaient pour le climat partout sur la planète et exigeaient des actions rapides de la part des politiciens. IL FAUT AGIR MAINTENANT ! C'était il y a un an déjà ! Et nous nous retrouvons aujourd'hui, à Saguenay, avec un projet d'usine qui permettrait l'extraction de gaz de méthane de l'ouest du continent (provenant majoritairement de fracturation hydraulique), qui émettrait des tonnes de CO2 de l'extraction à la combustion finale dans les marchés d'exportation, et qui utiliserait de l'énergie hydroélectrique renouvelable pour la liquéfaction du gaz sur le site de Port Saguenay.

Le promoteur place l'hydro-électricité dans sa main comme une carte verte. Vert pour une usine carboneutre! Avec cette carte dans son jeu, nous avons été témoins de plusieurs actions mises de l'avant surtout durant les deux dernières années afin de FABRIQUER LE CONSENTEMENT de la population: annonces à la radio, articles dans les médias, lettres d'appui de personnalités-gens d'affaires, résolutions de conseils municipaux, prises de position favorables d'élu.e.s. Ça créerait des emplois bien rémunérés et c'est de la diversification économique.

Malgré le fait que de nombreuses personnes mentionnaient que le BAPE était nécessaire à l'analyse environnementale du projet en vue d'une décision éclairée, elles ne manquaient pas l'occasion d'appuyer les arguments et la démarche du promoteur. En 2019, comme plusieurs personnes, j'ai été ébahie quand fut mis en place le mouvement « Je crois en ma région » destiné à promouvoir les grands projets industriels dans la région. Habilement, cette organisation en venait à servir de porte-voix supplémentaire à GNL-Québec. Je fais partie des citoyens que ont regardé cette

propagande inédite avant le déroulement de la présente audience publique du BAPE. J'ai aussi constaté que les moyens financiers du promoteur pour VENDRE son projet étaient disproportionnés en fonction de ceux dont disposaient les nombreux citoyens qui s'interrogeaient sur le bien-fondé d'un tel investissement dans le secteur des énergies fossiles dans la région.

Heureusement, des voix se sont regroupées en collectifs et coalition et nous avons vu dans la dernière année la participation d'économistes et de scientifiques québécois qui mettaient de l'avant des faits démontrant que ce n'est pas un projet de transition énergétique, qu'il contribuera à la crise climatique mondiale actuelle. Certains groupes affirment aussi que l'augmentation de la navigation pourrait mettre en danger l'espèce emblématique du parc marin, le béluga.

LE PARC MARIN SAGUENAY-ST-LAURENT

Je suis fier de vivre à proximité d'un fjord majestueux, riche en biodiversité et unique en Amérique du Nord. J'essaie de visualiser le paysage en face du Cap Jaseux quand cette usine utilisera de gigantesques méthaniers pour expédier son gaz liquéfié sur les marchés extérieurs. Ces méthaniers devront naviguer sur le fjord, passant près des communautés riveraines du Bas-Saguenay. À la confluence du fjord avec le fleuve, zone d'activité importante pour l'alimentation et l'observation des mammifères marins, je vois un parc marin agressé pour la réalisation d'un mauvais projet au mauvais endroit. Qui peut nous assurer que ce projet est sécuritaire à 100% et sans danger pour les populations riveraines ? Personne. Un corridor maritime étroit comme notre fjord n'est pas un endroit sécuritaire pour faire transiter des méthaniers et y localiser une usine de liquéfaction. Pour moi, c'est inacceptable.

Ramenons-nous le 6 avril 1990 lorsqu'une entente fut conclue entre le provincial et le fédéral pour créer le parc marin. La loi sur le parc marin Saguenay-St-Laurent fut écrite alors que la protection du fjord était souhaitée de tous. Je tiens à remercier les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à sa création.

Je vous retranscris le considérant suivant, tiré de la loi, chapitre P-8.1:

« CONSIDÉRANT que les gouvernements du Québec et du Canada reconnaissent l'importance, pour les générations actuelles et futures, de protéger l'environnement, la faune et la flore ainsi que les ressources exceptionnelles d'une partie représentative du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent, tout en favorisant son utilisation à des fins éducatives, scientifiques et récréatives; »

Afin de le protéger, c'est à la section 8 dans les dispositions diverses que j'ai lu :
Article 21. Toute forme de prospection, d'utilisation et d'exploitation des ressources à des fins de production minière ou énergétique, de même que LE PASSAGE D'OLÉODUC, DE GAZODUC et de ligne de transport d'énergie sont interdits à l'intérieur du parc (ne s'applique pas aux ouvrages et équipements existant le 5 juin 1997).

Au moment où la loi fut promulguée, on ne parlait pas de méthaniers. En 2020, pouvons-nous considérer un méthanier comme un équipement qui transporte du gaz ? Les gouvernements de l'époque voulaient protéger les ressources exceptionnelles du parc marin. Alors, pourquoi en 2020 nos élu.e.s permettraient-ils le passage d'un équipement potentiellement dangereux pour sa pérennité ? N'y a-t-il pas un principe de précaution à appliquer ? Cet héritage, souhaité pour les générations futures, n'est-il pas en péril en 2020 ?

Si selon la garde côtière, les méthaniers ont une priorité absolue, quel espace de manœuvre serait nécessaire pour assurer la rencontre sécuritaire sur le fjord, en toute saison, d'un bateau transportant des matières premières importées ou exportées par Rio Tinto ? Y aurait-il conflit d'usage et impact économique sur l'industrie de l'aluminium et ses nombreux emplois directs et indirects dans la région ?

Je me questionne vraiment. Et vous ?

L'étude du promoteur dresse une liste des impacts sur l'environnement de son projet. Il ne peut tout prévoir. Les possibilités d'accidents ou de défaillances à l'usine, aux terminaux maritimes et lors de la navigation des méthaniers sont possibles. La pollution atmosphérique du projet contribuera aux émissions industrielles actuelles et nous pourrions voir une augmentation des épisodes de smog. Le climat change et nous en subissons déjà les conséquences...

DU COURAGE POUR AGIR ENSEMBLE

Quel avenir pour notre région ? Quel avenir pour notre planète ?

Nous savons tous que l'exploitation des énergies fossiles est néfaste pour notre planète et que nous devons agir. Depuis les années 80, la globalisation des marchés a engendré une demande énergétique insoutenable. Quelle contribution pouvons-nous faire ici, maintenant, pour contribuer à la lutte aux changements climatiques ? C'est en refusant ce projet et, indirectement, celui du gazoduc qui y est associé. Bien sûr, nous devons

proposer à notre population une vision différente de développement de notre région et apprendre de cette erreur d'avoir invité un promoteur à venir s'installer chez nous. Si, au départ, on lui avait dit que la région n'est pas le bon endroit pour une usine de liquéfaction de gaz de méthane, nous ne serions pas aujourd'hui dans cette situation de clivage au sein de la population qui dit OUI et celle qui dit NON.

En 2021, j'aimerais dire à mes enfants que nous avons bloqué la route à ce projet et que nous avons pris le meilleur chemin, ensemble.

Merci de votre attention.

Lynda Youde